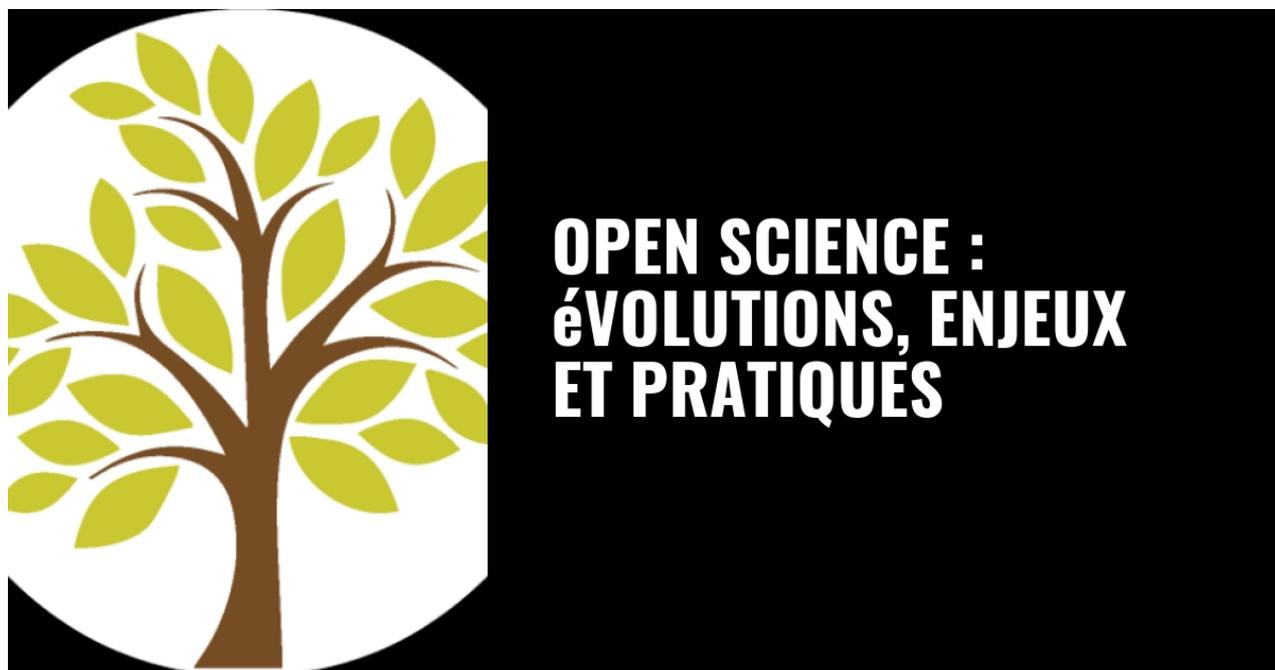


Le plan de gestion de logiciel

 opencscience.pasteur.fr/2025/09/11/le-plan-de-gestion-de-logiciel/

CeRIS - Institut Pasteur

11 septembre 2025



Le plan de gestion de logiciel (PGL) ou *Software Management Plan* (SMP) est moins connu que le [plan de gestion des données](#), et pourtant il peut s'avérer très utile pour les scientifiques qui développent des logiciels, scripts ou programmes dans le cadre de leur activité de recherche.

Le PGL est un document qui décrit un logiciel de recherche et la façon dont il est géré tout au long de son cycle de vie : depuis sa conception jusqu'à sa maintenance sur le long terme. Le PGL **centralise les informations sur un logiciel** : comment il est développé, par qui, son fonctionnement, son public cible, les résultats attendus ou obtenus, son mode de diffusion et de maintenance...

Pour le scientifique, le PGL constitue un outil d'**aide à la réflexion et à la planification**. Il permet de se poser les bonnes questions et d'anticiper les actions à mettre en place :

- Identifier les ressources (financières, humaines, infrastructurelles...) pour développer, rendre accessible et maintenir le logiciel sur le temps long,
- Identifier les responsabilités,
- Réfléchir aux choix techniques (langage de programmation, dépendances...),
- Réfléchir à la documentation à rédiger (par exemple pour permettre la reproduction ou l'extension d'une analyse),
- Réfléchir à la façon de mettre à disposition le logiciel et à la licence adéquate pour qu'il puisse être réutilisé...

Finalement, le PGL aide à mettre en place des bonnes pratiques de développement et de gestion de code qui contribuent à **rendre le logiciel réutilisable et durable**.

La mise en place d'un PGL ne se limite pas aux logiciels complexes. Il peut être utile de le mettre en place dès lors que l'on pense que son code aboutira à un logiciel, un script ou un programme viable, utilisable et partageable. Il peut être intéressant de l'élaborer de façon **collaborative**, dans le cadre d'un projet plus large par exemple, afin de développer ou de renforcer des méthodes de travail communes. Il est également important de le **réviser régulièrement** pour s'assurer que les bonnes pratiques définies au départ sont bien respectées.

Pour aller plus loin : [Comment mettre en place un plan de gestion de logiciel ?](#)